EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 juin 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre juin deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI à Serge GODARD, Guy BALLET à Jean-Pierre BRENAS, Carole COURTIAL à Cécile AUDET, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Jérôme GODARD à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Eric SEVRE à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Alain MARTINET préside la séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2010).
Philippe GORCE donne pouvoir à Monique BONNET et quitte la séance à partir de la question n° 6.
Odile SAUGUES donne pouvoir à Dominique ADENOT et quitte la séance à partir de la question n° 7.
Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir du vœu a).
Jean-Philippe VALENTIN donne pouvoir à Christine PERRET et quitte la séance à partir du vœu b).
Corinne NAJIM donne pouvoir à Patricia AUCOUTURIER et quitte la séance à partir du vœu c).
A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.
Alain LAFFONT donne pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 8.
Anne COURTILLÉ donne pouvoir à Christiane JALICON et quitte la séance à partir de la question n° 24.

Rapport N° 36

ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR UN CONTRAT DE RÉUSSITE DES JEUNES

Un crédit de 15 000 euros est inscrit au budget 2011 pour l'attribution d'aides financières « Coup de pouce » dans le cadre de la signature d'un Contrat de réussite pour la réalisation d'un projet.

Le Comité de pilotage de la réussite des jeunes s'est réuni le 23 mai 2011 et a validé, sur proposition du Comité technique, l'octroi d'aides financières pour les projets ci-dessous.
Pour chaque situation, les dispositifs de droit commun ont systématiquement été sollicités ; les aides financières de la Ville viennent donc en complément de ceux-ci.

En accord avec votre commission il vous est proposé d'accorder les aides suivantes :

Monsieur Ayoub GERRARI

Monsieur GERRARI finance sa formation de chauffeur de taxi (organisme : FREJAVILLE) à hauteur de 1700 euros. Pour ce faire, il a déjà reçu une aide de 1200 euros du Fonds d'Aide aux Jeunes et en a financé 200 euros sur ses fonds propres. Monsieur GERRARI a une promesse d'embauche en tant que chauffeur salarié.

Aide financière : 300 euros

Madame Jihane VANWIJCK

Etudiante en droit après avoir interrompu ses études suite à une maternité, Madame Jihane VANWIJCK a entamé une formation au permis de conduire afin de pourvoir à ses déplacements familiaux et scolaires (recherche de stages, job d'été…). Elle a déjà réglé 750 euros pour un coût total de 1 100 euros. N'étant plus en mesure de financer la dernière partie, elle ne peut se présenter aux examens.

Aide financière : 350 euros

Mademoiselle Nadine GOVOU

Mademoiselle Nadine GOVOU est accompagnée par Appuy Créateur et l'ARDTA dans le but de développer une activité commerciale à Clermont-Ferrand dans le secteur des produits Bio et éthiques. Cette activité sera accompagnée d'un café lecture. Pour un budget d'exploitation de 72 000 euros, Nadine GOVOU a reçu une aide de 2 800 euros (programme « Envie d'agir ») et de 6 000 euros (NACRE). L'aide financière apportée par la Ville de Clermont-Ferrand lui permettra de consolider son apport personnel dans le cadre des négociations avec les organismes bancaires.

Aide financière : 1 000 euros
Le versement de cette aide sera conditionné à l'octroi d'un prêt bancaire.

Monsieur Michaël NOBRE

Monsieur NOBRE n'ayant pu trouver en septembre 2010 une entreprise dans le cadre de sa formation BTS Comptabilité et Gestion des organisations en alternance, il s'est inscrit au CNED en candidat libre (Coût de la formation et frais de scolarité : 1 000 euros). Monsieur Nobre a reçu une aide de 450 euros dans le cadre du CIVIS (Mission locale).

Aide financière : 550 euros

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 8 juillet 2011

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint

Alain MARTINET